

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 01<sup>er</sup> JUILLET 2025 à 19 heures**

**Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,**

**Présents :**

M.GIROD Pierre, Mme RIGHETTI Nathalie, Mme ECOFFARD Christelle, Adjointes,  
M. COURAND Serge, Mme VOILLAT Françoise, Mme MERCIER Marie-Christine, M. DURAFOUR  
Jean-François, Mme GRENIER-CAUSSANEL Véronique, M. BURDET Thibaut, Mme  
SERRAVALLE Pascaline, Mme MANUEL Muriel.

**Absents :**

M. DAGALLIER Frédéric,  
M. GUINARD Jacques qui donne procuration à M. BURDET Thibaut,  
M. BORN Franck qui donne procuration à M. COURAND Serge.

Mme RIGHETTI Nathalie a été élue secrétaire de séance.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Décide** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes figurant sur le tableau  
fourni par Monsieur Le Trésorier.

**Dit** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 3 493.80 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Accepte** la convention de passage sur les sentiers de randonnées situés sur des terrains  
communaux proposée par HBA.

**Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Accepte** l'avenant à la convention-cadre à intervenir entre la Commune de Saint Martin du  
Fresne et HAUT-BUGEY AGGLOMERATION pour la gestion des chats errants.

**Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer l'avenant.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,**

**Accepte** l'acte d'engagement proposé par R.P.C, Restauration Pour Collectivités de MANZIAT  
(Ain), pour la fourniture et la livraison des repas à la cantine scolaire, avec un prix du repas fixé  
à 3.297€ TTC.

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Le Conseil Municipal est informé que :**

- Nous sommes à la recherche de 2 agents recenseurs pour un recensement qui se déroulera du 15 janvier au 15 février 2026.
- Il faudrait demander à HBA si le ramassage des ordures ménagères (poubelle rouge) pourrait se faire une fois par semaine en période estivale.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 16 septembre 2025 à 19h.

Séance levée à 20h50



Le Maire,  
**M. Dominique TURC**